

Protection Pneus et Jantes Platinum - Formulaire de demande de règlement

Formulaires PTRP TG9600 & TG9610

Date	Autorisation n°
------	-----------------

Informations sur le propriétaire			
Nom du détenteur du certificat	Téléphone (maison)	Téléphone (travail)	
Adresse	Ville	Province	Code postal

Informations sur le véhicule			
Année	Marque	Modèle	Numéro d'identification du véhicule
Numéro de police	Date d'achat	Kilométrage à l'achat	KM à la demande de règlement

Atelier de réparation			
Nom du concessionnaire	Contact	Téléphone	Télécopieur
Adresse	Ville	Province	Code postal

Information sur la demande de règlement		
<input type="checkbox"/> Droit-Avant <input type="checkbox"/> Gauche-Avant <input type="checkbox"/> Droit-Arrière <input type="checkbox"/> Gauche-Arrière		
<p><input type="checkbox"/> REPLACEMENT DU PNEU</p> <p>Original</p> <p>Marque _____</p> <p>Modèle _____</p> <p>Grandeur _____</p> <p>Bande roulement _____ / 32</p> <p>Roulage à plat <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Soumission</p> <p>Pneu (coût concessionnaire) _____ \$</p> <p>Majoration du coût (pneu) _____ \$</p> <p>Montage et équilibrage _____ \$</p> <p>Taxe pneus _____ \$</p> <p>TPS + TVH _____ \$</p> <p>Total _____ \$</p>	<p><input type="checkbox"/> RÉPARATION DE JANTE</p> <p>Original</p> <p>Marque _____</p> <p>Modèle _____</p> <p>Grandeur _____</p> <p>Soumission</p> <p>Coût de réparation _____ \$</p> <p>Sous-traitance _____ \$</p> <p>Majoration du coût (sous-traitance) _____ \$</p> <p>Montage et équilibrage _____ \$</p> <p>TPS + TVQ _____ \$</p> <p>Total _____ \$</p>	<p><input type="checkbox"/> REPLACEMENT DE JANTE</p> <p>Original</p> <p>Marque _____</p> <p>Modèle _____</p> <p>Grandeur _____</p> <p>Soumission</p> <p>Pièce n° _____</p> <p>Jante (coût concessionnaire) _____ \$</p> <p>Majoration du coût (jante) _____ \$</p> <p>Montage et équilibrage _____ \$</p> <p>TPS + TVQ _____ \$</p> <p>Total _____ \$</p>

Tous les remplacements de pneus et de jantes nécessitent la facture d'achat de pneus originale du concessionnaire ou de l'atelier de réparation.

La majoration du coût pour les remplacements ne peut pas dépasser 30% ou le PDSF

La majoration du coût pour les réparations effectuées par un sous-traitant ne peut excéder 10%

La main-d'œuvre pour les réparations ou les remplacements de pneus et de jantes ne peut pas dépasser 60 \$, taxes comprises.

Les réparations de pneus endommagés doivent être de type « patch & plug ». Les réparations de type « plug » seulement ne sont pas permises.

Détails de l'incident (doit être complété par le propriétaire du véhicule)		
Signature du propriétaire	Signature du représentant de service	Signature de l'agent de Platinum Tire & Rim
Date	Date	Date

Envoyez par courriel ce formulaire dûment rempli, le bon de travail signé et des photos du ou des pneus et/ou de la ou des jantes endommagés à tireservice@firstcanadian.ca.